Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Chaoual 1444
9 Mai 2023

N° 55

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1166**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1166**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1168**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1168**
Avis aux créanciers..... **1171**
Convocations
Sociétés anonymes **1171**
Sociétés à responsabilité limitée **1179**
Divers
Avis au public..... **1180**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

STE DIAMANTA SARL

Capital social: 150.000 DT

Siège social : 12 Route Sousse Zl Bassatine Ezzahra

MF : 0963471J

Tél / Fax : 2167948489

Avis de ne pas utiliser d'enseigne enregistrée et de vendre des produits sans autorisation

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/3/2023 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 17/3/2023 sous le n°23700886 quittance n°M012543, un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises. Il a été décidé :

Il a été convenu que Sté Laboratoire Diamenta n'avait pas de représentant commercial et qu'aucune transaction commerciale ne pouvait être prise en compte uniquement sur la base des intérêts de l'entreprise ou avec ceux avec des contrats exclusifs ou des contrats avec laboratoires Diamanta signés et légalisés et enregistrés à la recette des finances.

2023R01123SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 31-3-2023, enregistré à la recette des finances Av. Taieb Mehiri le 26-4-2023, sous le n°23202178, Quittance n°M044649, Mme. AYA MAOUA, titulaire de la CIN n° 09802523, a vendu à Mr. SADOK KHADDAR, titulaire de la CIN n° 09872878 la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour Fast-food, sis à l'Av. 2 Mars 1934 Sidi Achour Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT auprès de la Vendeuse à l'adresse suivante : Av. 2 mars 1934 Sidi Achour Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achourouk" en date du 3/5/2023.

2023T00444FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/4/2023, enregistré à la recette des finances la Marsa - Tunis le 25/4/2023 sous le n°23202552 quittance n°58088, Mr. Ouelhazi Slimen titulaire de la C.I.N n° 04735797 a vendu la totalité du fonds de commerce (boutique cadeaux) sis au 22 rue du Stade la Marsa, avec tous les éléments corporels et incorporels à Mme. Kaddechi Farida titulaire de la C.I.N n° 02017462.

Les oppositions doivent être signifiées entre les mains de Maître Mohamed HEDI, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000, dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette annonce au Journal Officiel de La République Tunisienne.

Cette annonce est publiée dans le journal El Chourouk du 28/4/2023.

2023T00445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte identifié par signature le 24/4/2023 la commune de Mohamédia Ben Arous et enregistré à la recette des finances de Fouchena Ben Arous le 25/4/2023 sous le numéro d'enregistrement 23201760 Quittance M040916 monsieur Mourad ben Belgacem Jbelli a vendu à madame Mabrouka Ben Saleh Ghoul la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de restaurant fast-food situé à la rue de Liberté Mhamdia 1145 Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délai du 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains de madame Mabrouka Ben Saleh Ghoul à son adresse 56 cité Bakkouch Mhamdia Ben Arous.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 29/4/2023.

2023R01122FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 12 avril 2023, signé et légalisé le 17 avril 2023 et le 18 avril 2023, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI, le 27 avril 2023 (enregistrement numéro 232032015, quittance numéro M060664), Madame Mariem Bent Moncef Ben Ammar Epouse Abdelkarim Lakhneche, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08737738, délivrée à Tunis le 10 février 2022, demeurant au 10, rue Othman Kaak, Cité El Khadhra, Tunis - Tunisie, entreprise individuelle sous le nom commercial «Gold Nails», dont le siège social est sis au 6, rue Khadija bent Khoueiled, Ariana Ville, Ariana - Tunisie (au 2, rue Khadija bent Khoueiled, El Menzah 6, 2091, Ariana - Tunisie selon la carte d'identification fiscale), titulaire de l'identifiant unique numéro 1666705J, anciennement immatriculée au registre du commerce sous le numéro A50416672023, ayant pour matricule fiscal le numéro 1666705 J/A/C/000, a vendu à Madame Emna Bent Hichem Ben Mahmoud Hannefi, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09618700, émise à Tunis le 30 janvier 2016, demeurant au 61, Avenue Habib Bourguiba, Mégrine, Ben Arous - Tunisie, le fonds de commerce exploité le local à usage commercial (tout commerce sauf buvette, cafétéria, cabaret, local vendant de l'alcool, local pour massage ou toute activité nuisible aux voisins ou portant atteinte aux mœurs ou illégale), le tout situé au numéro 2, Rue Khadija bent Khoueiled, El Menzah 6, Ariana - Tunisie (se trouvant entre le local adjacent au bien numéro 4, Avenue Ammar Ibn Yasser et l'entrée principale de la maison se trouvant à la même adresse), d'une superficie approximative de 20 m², comprenant la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, l'enseigne «GOLD NAILS», à l'exclusion de tout autre élément, pour y exercer une activité de soins esthétiques sous l'enseigne «GOLD NAILS».

Toute opposition sera faite dans un délai maximum de vingt (20) jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne conjointement aux domiciles élus, en l'occurrence au domicile du Vendeur Madame Mariem Bent Moncef Ben Ammar Epouse Abdelkarim Lakhneche (2, rue Khadija bent Khoueiled, El Menzah 6, 2091, Ariana - Tunisie/6, rue Khadija bent Khoueiled, El Menzah 6, 2091, Ariana - Tunisie) et de l'Acheteur Madame Emna Bent Hichem Ben Mahmoud Hannefi (17, rue Boujaber, Cité Ettahrir Supérieur, 2042, Tunis - Tunisie).

Ce même avis a été inséré aux journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» du 3/5/2023.

2023R01131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nabeul le 20/4/2023 n° de quittance M043489, n° d'enregistrement 23202112, Sté TAIPEI représentée par son gérant Mr Said Amraoui donne à titre de vente le fonds de commerce à Mr Mohamed Ali Gharbi cin n°06337500 son Espace Café 1ère catégorie sis à 1 Etage Résidence ELZAHRA Mrezgua 8000 Nabeul avec ses éléments moraux et matériels, les oppositions concernant la dite vente seront adressées à la demeure de maître Wafa Gannouchi avenue Koweït 8050 Hammamet.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 4/5/2023.

2023R01151FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 8/3/2023 à la recette des finances de Zaghouan, quittance n°19982 enregistrement n°23200811 Mme Najah Bent Haj Mustapha Tibini a vendu à Mr Mohamed Arbi Ben Abderahman Denguir la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Fast-Food, sis à Borj Zaghouan.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 6/5/2023.

2023R01154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 6/4/2023 par l'avocat maître Mohamed Rached Fray enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 6/4/2023 reçu numéro M053554, Mr Abd Elkader Ben Mtir Ben Abd Elkader Ben Kaied titulaire de la cin num 01849706 a vendu à la société KB pro SARL identifiant unique numéro 1796976E, gérant nommé Mohamed Aziz Ben Abd el Kader Ben Mtir Ben Kaied titulaire de la cin num 14444387 la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Taieb Azzabi Hammamet 8050 Nabeul exploité à la vente des épices et fruits secs matricule fiscal 0804449B.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse de l'acheteur dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel. Cet avis a été publié aux journaux El chourouk et Le Quotidien le 18/4/2023.

2023R01157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances Bouarada le 8/11/2022 sous n°22201194 Quittance n°017287, Mr Chaouki Hessan, titulaire de la CIN n°05584876- MF : 1528596D, a vendu et cédé à Mr Taoufik Sahli, titulaire de la CIN n°05148045, la totalité du fonds de commerce du local destiné pour l'activité d'un café de 1ère catégorie sis à l'Avenue de l'environnement Bouarada Siliana, avec tous ses éléments incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Le Quotidien» et «Alchourouk» du 15/4/2023.

2023S00508FCCC2

Donation des parts d'un fonds de commerce

Suivant à un acte de donation notarié en date du 4/3/2023 enregistré à la recette des finances à Sahline le 3/4/2023 quittance n°M013837.

Mr Salem Ben Jomaa difallah et ses fils : Fathi et Fatma et Raoudha et Chiraz ont attribué une donation au profit de : Anouar Ben Salem Ben Jomaa Difallah concernant leurs parts dans un fonds de commerce d'un Café son nom commercial : «Café la terrasse» situé à la rue de la liberté 5010 elouardanine gouvernorat de Monastir et que les objections qui peuvent être soulevées contre cette donation dans le délai de 20 jours dés la date de publication de cette annonce au J.O.R.T peut être présentée à l'adresse du bénéficière de la donation Anouar Ben Salem Ben Jomaa Difallah sis à la Rue de la liberté route de Masjed Issa 5010 Elouardanine Monastir.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 29/4/2023.

2023S00520FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 10/4/2023 sous n°23201512, quittance n°M025453, la société général Trade, société à responsabilité limitée, inscrite au registre du commerce sous le numéro B1753622011 dont le siège social est établi à rue d'Italie immeuble al Bochra 5ème étage Hammam Sousse, représentée par son gérant monsieur Firas Jdidi titulaire de la carte d'identité nationale n°08457620, a cédé à la société SIG SHop, société à responsabilité limitée, son matricule fiscal 1715398T B1753622011 dont le siège social est établi à boulevard Jalloul Ben Cherifa Khzema Jawhara Sousse, représentée par son gérant madame Amira Khedr titulaire de la carte d'identité nationale n°08429374, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels au local sis à boulevard al Maghreb Alarabi Khzema ouest Sousse.

Les oppositions sont recevables au siège du fonds de commerce sis au boulevard al Maghreb Alarabi Khzema Ouest Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la parution de la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Publication parue au journal «Echourouk» du 15/4/2023 page 30.

2023S00526FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 10/4/2023, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 20/4/2023 sous n°23201739 quittance N°M028029. Mr Mahmoud Ben Khaled BERRIRI, titulaire de la CIN n°09255436 a vendu et cédé à la Société APACHE (Identifiant Unique N°1747508F), représentée par Mr Amir BEN SALEM, titulaire de la CIN n°09256391, et Mr Mahmoud Ben Khaled BERRIRI, titulaire de la CIN n°09255436, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce (Identifiant Unique n°1650555G) avec tous ces éléments corporels et incorporels sis à la Rue Imem Boukhari Khézama Ouest - Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur la société APACHE à son siège sis à l'Av. 20 Mars Imm. Aoun 4000 Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 4 mai 2023.

2023S00532FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé le 6 septembre 2022 et enregistré à la recette des finances Cité Riadha Sousse le 9/9/2022 Quittance (N°M058480) enregistrement (N°22301895) La société WAGON STATION S.A.R.L (I.U : 1746329 A) sa gérante Madame Abir Bent Ali Ben Belcacem DANDANE Titulaire de la carte d'identité Nationale (N°: 06380037) a loué la totalité du fonds de commerce à la Société «GUIRAT LUXURY» Identifiant Unique (n°1780500 N), Représentée par son Gérant Monsieur Mohamed Hedi Ben Khaled Ibn ABDALLAH Titulaire de la carte d'identité Nationale (N° : 09333246) exploité «TOUS Commerce «Situé à la Résidence TEJ ZAHRA 43 Local n°03 Avenue Fatouma Bourguiba - 20235 Sokra Ariana avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location dix ans (10) commençant le 01/10/2022 Jusqu'au 30/9/2032 Renouvelable.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Alchourouk" du 29/4/2023.

2023R01132FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/4/2023 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 18/4/2023 sous le numéro 23302449 Radhia Riahi a loué la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments exploité dans le local sis au 36 Rue Jamel Abdennacer Bhar Lazreg La Marsa à la société "SORES"

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 5/5/2023.

2023R01152FCCC3

Résiliation de contrat

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24/1/2023 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 27/1/2023 sous le numéro 23300638 Radhia Riahi et la société l'atelier gourmand ont résilié le contrat de location gérance du fonds de commerce exploité dans le local sis au 36 Rue Jamel Abdennacer Bhar Lazreg La Marsa.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 5/5/2023.

2023R01153FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement

Nom : Groupement de développement agricole El AMAL

Siège social : Sidi Harath Kasserine Sud

Objectifs :

- Fournir de l'eau potable pour les habitants de la région

Membres :

- Président : Othmen Ben Brahim Gasmi

- Trésorier : Masoud Gasmi.

2023R01142APSF1

Constitution d'un Groupement

Dénomination : Groupement de développement agricole "sidi zid 1"

Siège social : Sidi zid

Délégation Zaghouan

But : Exploitation de réseau d'eau d'irrigation

Comité :

Président : Hassan Hammami

Trésorier : Bachir Tbib.

2023R01156APSF1

Constitution d'un syndicat de copropriétaires

En vertu d'un procès-verbal d'une assemblée constitutive du 17 mars 2023, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo à Sousse le 12 avril 2023 sous le n°23801612, quittance n°M026230, il a été constitué le syndicat des copropriétaires de l'immeuble "TETHYS MEDICAL", sis à l'Av Mohamed Karoui, Jawhara Sousse et ayant pour président Monsieur Rochdi Missaoui et vice président Monsieur Mouldi Felhi.

2023S00531APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques de part indivise d'un immeuble immatriculé

Suite à la réduction de la mise à prix de 40%

Office Maître Chouikhi Fathia - Avocat à Médenine

Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine

Tél. : 75.648.400.

Le créancier saisissant : Wifak International Bank (ex Société el

Wifack leasing), représentée par le président directeur général monsieur Mohamed Mallous, société anonyme inscrite au registre de commerce sous le numéro B134782002 au tribunal de 1ère instance de Médenine dont le siège social sis à l'avenue Habib Bourguiba Médenine 4100, ayant élu adresse près de son avocat Maître Fathia Chouikhi avocat à Médenine sis Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine en sa qualité de créancier.

Société Ceram Bâtiment SOCEBAT, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le numéro B2183122014 au tribunal de 1ère instance de Tataouine, matricule fiscal 1346651 G, dont le siège sis à l'avenue Hay El Ber 3200 Tataouine en sa qualité de créancier d'origine

Le Débiteur saisi : Aymen ben Mohamed Habib ben Mohamed Abderrahman, ouvrier, demeurant à avenue Amor Douday - Tataouine en sa qualité de garant foncier

Avocat saisissant : Maître Fathia Chouikhi, Avocat près de la cour de cassation, sis à Immeuble Korchid Centre - 4ème étage - Médenine / Tél. 75.648.400

Immeuble objet de la vente : le saisi est un terrain de part indivise se composant de l'ensemble de 800 parts indivises de l'ensemble du terrain objet de titre foncier n°11873 Tataouine nommé HEDI situé au village Horrya région El Gordab délégation Gomracen Tataouine dont la superficie totale est estimée de 53422 m. sa partition générale 53422 parties, nombre des pièces 01, Numéro de pièce 91 qui représente un terrain constructible représentant la parcelle n°04 et la parcelle n°05 du lotissement AMEYRI situé au village Horrya région Gordab délégation Gomracen Tataouine à 100 m sur la route régionale n°121 qui relie entre Gomracen et Tataouine vers le nord dont la cité est connue par Takssim Amayri.

Délimité : au ouest : terrain non bâti représentant la parcelle n°02 la parcelle n°03 appartenant à Mr. Yahya el Mostaysser de longueur de 40 m avec une ligne séparatrice virtuelle; le sud : la rue municipale sablonneuse de 10m de largeur et la longueur de limite du qibla 20m séparé d'un fossé; à l'est : un terrain non bâti qui représente la parcelle n°06 et la parcelle n°07 au long de 40 m séparée d'un fossé; au nord : la route sablonneuse avec une largeur de 10 m et au long de 20 m séparé du fossé.

Prix d'ouverture après la décision de réduction de 40 % : Trente et un mille deux cent dinars (31.200.000) selon la décision de Tribunal de Première Instance de Tataouine avec les frais désignés par le Tribunal de 3.000.000 avec les frais désignés par le Tribunal.

Date et lieu de la vente : le lundi 5/6/2023 à partir du 9h et suivant devant la chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de première Instance de Tataouine.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine pendant les horaires du travail.

Pour consulter le Cahier de Charges, vous pouvez le demander soit auprès du Greffe du Tribunal ou au bureau de l'avocat chargé d'effectuer les poursuites.

Pour participer à l'enchère, l'enchérisseur devait assurer le 1/3 du prix d'ouverture ou présenter un chèque avec provision.

Les Ressortissants Etrangers ne peuvent participer à l'enchère qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée par Mr. Le gouverneur.

2023R01134VEPA1

Vente immobilière

1- Partie poursuivante :

Chokri Aoun ben Mohamed, retraité demeurant à Sidi Aich Gafsa.

2- Débiteur saisi :

El Hajji Naceur ben Mohamed, agriculteur demeurant à Elkaria Sidi Aich.

3- L'avocat poursuivant :

Maître Mosbah Samir avocat auprès de la cour de cassation avenue H. Bourguiba Gafsa

4- Immeuble saisi :

Immeuble destiné à l'agriculture objet du titre foncier n°46621 Gafsa dénommé Jamila d'une superficie de 15633 m² sis à Aouled el hajj Elkaria Sidi Aich gouvernorat de Gafsa, une partie de cet immeuble est implantée d'oliviers et d'amandiers l'autre partie est nue.

5- Mise à prix :

Quarante quatre mille huit cent dinars (44.800.000d)

6- Date et lieu de l'adjudication :

Lundi 5 juin 2023 à 9 heures et suivant du matin devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Gafsa.

7- Visite de l'immeuble :

Chaque jour de 10h à midi.

2023R01135VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tél / Fax : 71.351.773/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.D, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira. - En sa qualité de créancier hypothécaire -

2) Débiteur saisi : Mr Fouad ben Mouldi, dénommé Mohamed Taher, commerçant, Inscrit au R.C du 1ère instance de Grombalia sous le n°A1103211999, M.F n°231716 Q résident à rue Ahmed Tleteli El Maamoura, Nabeul - En sa qualité de débiteur hypothécaire-

3) Avocat poursuivant : Maître Doughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 42, Rue Om Kalthoum Tunis - 1001. MF 222720KAP000

4) Les immeubles mis en vente :

1. T.F n°609317 Nabeul dénommé «al baraka »situé à l'avenue Mongi ben Hmida, à Kélibia d'une superficie de 404 m² c'est un immeuble d'habitation, cave, RDC et d'une mezzanine commerciale et avec un premier et deuxième et troisième étage avec 6 appartements chacun, les trois étages sont bien finis au niveau de l'infrastructure sauf le RDC et la cave en voie de construction.

2. T.F n°549634 Nabeul dénommé «el Teyeb» situé à la zone agricole el Maamoura Tazarka au bord de la route 28 d'une superficie de 3469 m²

clôturée au niveau de ces quatre cotés par un mur d'une hauteur de 2,20 m et qui contient des plantations d'oliviers avec un puits et un bâtiment en béton armé.

3. T.F n°599830 Nabeul dénommé «Rihab» situé à l'avenue Ferhat Hached el Maamoura d'une superficie de 138 m², c'est une villa composée d'un salon, 3 chambres, salle à manger et une véranda

5) Le prix de vente :

1. T.F n°609317 Nabeul : est fixée 4.445.000 ; 000 d.

2. T.F n°549634 Nabeul : est fixée à 1.415.000 ; 000 d.

3. T.F n°559830 Nabeul : est fixée à 140.900 ; 000 d.

Outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le Tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : Le mercredi 31 mai 2023 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité tous les jours.

2023R01137VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix 40 %

1) Poursuivant : Jguirim Mouna, demeurante à Rue Kouria Sayeda.

2) Partie saisie : Bou Afsoun Mohamed Salah, demeurant à l'Avenue Ettihad El Maghreb El Arabie - Jemmel.

3) Avocat poursuivant : M Kbairer Khmaies - Av H. Bourguiba Jemmel.

4) Immeuble mis en vente : la totalité d'un lot de terrain agricole situé à Jemmel objet du titre foncier n° 76031 - Monastir composé de deux lots n°72 -73 d'une superficie de 8159 m².

5) Mise à prix après réduction de 40 % : quatre vingt dix huit mille sept cent trente quatre dinars 200 millimes (98 734, 200DT) plus les frais 3348,728D.

6) Date et lieux de la vente : la vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir le 14 juin 2023 à 9 h du matin au palais de justice Monastir.

7) La visite de l'immeuble : peut s'effectuer durant toute la semaine pendant l'horaire administratif.

2023S00521VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule R N E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Mongi Ben Hassen Fadhloun, titulaire de la C.I.N n°04135289 demeurant à rue Mohamed Karkoub n°138 Moknine.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété située à Chat Ain Tofah Moknine, immeuble non immatriculé d'une superficie de 417 m², consistant en un atelier avec un bureau et wc, exploité actuellement par la société extra sable pour 5 ans se terminant le 30/6/2026 pour 166,000 D mensuel.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 7/6/2023 à partir de 9h.

Mise à prix :

Trois cent soixante quinze mille soixante Dinars (375.060,000D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2023S00522VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatricule R N E n°0000120H Tunis, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Mongi Ben Hassen Fadhloun, titulaire de la C.I.N n°04135289 demeurant à rue Mohamed Karkoub n°138 Moknine.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité du titre foncier n°32796 Monastir, parcelle n°1, situé à rue Mohamed Karkoub Moknine, d'une superficie de 294 m², consistant en une maison composée d'un rez-de-chaussée et un premier étage.

Rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 240 m², se compose d'un grand garage, cuisine, terrasse, et d'un escalier accédant au premier étage.

Premier étage d'une superficie de 250 m², se compose de 4 chambres, salon, salle de bain, cuisine, véranda.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Monastir le 7/6/2023 à partir de 9h.

Mise à prix :

Quatre cent soixante mille cinq cent quatre-vingt Dinars (460.580,000D), avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

2023S00523VEPA1

Vente immobilière

Demandeur poursuivant :

Zaibi Sana / Rue Hassen ben Noomen Moknine / C.I.N.04163041

Défendeur poursuivi :

Hmida Mehdi / Rue Arbi Zarouk Moknine / C.I.N. 06831397.

Avocat poursuivant :

Maître Zouiter Lotfi avocat / Rue Elmarifa Moknine.

Immeuble en vente :

Terrain sis à Sidi Maamoun Moknine / D'une surface de 259 mètres carrés

Délimité : Sud lot n°12 pour Massoud Abedessalem / Nord voie publique / Ouest lot n°13 pour Massoud Jamel ; Est Kahlaoui Salma.

Mise à prix :

(69 930.000 dinars) Selon l'expertise de Moez Fanter datée du 9/01/2023.

Date et lieu de la vente :

Mercredi le 31/5/2023 à neuf heures du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

2023S00527VEPA1

Adjudication d'un immeuble non immatriculé

Etude de Me BELGACEM NASRI

Avocat près la cour de cassation

Rue Mohamed Ali immeuble «EARAH» Kairouan

Matricule fiscal : 1005313/V

Tél : 77 237 866

Partie créancière saisissante : Nabiha bint Omar Hadfi, demeurant à Hajeb Kairouan.

Elisant domicile à l'étude de son avocat Me. Belgacem Nasri Rue Mohamed Ali immeuble "FARAH" Kairouan.

Avocat poursuivant : Me. Belgacem Nasri Avocat Rue Mohamed Ali immeuble "FARAH" Kairouan.

Partie débitrice saisie : Mohsen ben Mahmoud Wahaibi, demeurant à 16 rue Pasteur avenue Essaada Mhamdia Ben Arous.

Immeuble à vendre : partager sur les partisans d'une terre agricole située dans la zone hdeya délégation Hajeb El Ayun, Gouvernorat kairouan. Morceau n°136 région E objet de jugement n°47836 du tribunal foncier de Kairouan publié le 23/01/2008, d'une superficie de 6 Hectares olives et amandes plantées, Bordé de nord ouled Ameur de sud Dao Horchani de l'est autrui de l'ouest Dao et Ahmed Horchani, représenté pour une partie situé à l'est olives de différents ages et taille plantées d'une superficie de deux hectares et 40 ares. Bordés du sud Dao Hamami, de l'est Mohamed Hattab Rahmeni, de l'ouest son frère Mohamed et de nord Jileni Rahmeni.

Mise à prix: 60.600 dinars frais en sus qui seront fixés le jour de l'audience.

Date, heure et tribunal : L'adjudication aura lieu le lundi 29/5/2023 à 9h du matin, à la chambre des criées du tribunal de première instance de Kairouan.

Visite de l'immeuble : La visite est ouverte tous les jours.

N.B : Ne peut participer à l'adjudication que celui qui a consigné le tiers de la mise à prix par office d'avocat, les étrangers seront tenus d'une autorisation à délivrer par le gouverneur.

2023S00536VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Avis aux créanciers

Société Mariam shoes

Siège social : Cité ennozha Madame Sage Menzel Jemil 7080 Bizerte

Matricule fiscal : 01063714

Registre de commerce : B0458822008

En vertu du jugement n°377 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 17 novembre 2015 , il a été déclaré en premier ressort la cessation des paiements par la société Mariam shoes sise à cité ennozha Madame Sage Menzel Jemil 7080 Bizerte ;son registre de commerce B0458822008; de ses dettes à partir du 17 Mai 2014 et qu'elle a été mise en faillite avec la nomination de madame Rim Zribi comme juge commissaire et monsieur Mohamed Yahya syndic de faillite, tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire et la publication de ce jugement au registre du commerce et au journal officiel de la République Tunisienne. Les frais de publications légales sont à la charge du demandeur. Ce jugement est rendu avec exécution provisoire. Le syndic de la faillite monsieur Mohamed Yahya a été remplacé par Monsieur Mohamed Habib Sayhi par décision rendue par la chambre de conseil le 25 Janvier 2021. Les créanciers doivent remettre leurs titres de créances ordinaires et privilégiées et le bordereau indicatif au syndic de faillite Monsieur Mohamed Habib Sayhi soit directement à son bureau sis au 09 Rue Jalel Eddine Naccache cité la Gazelle 2083 Ariana (95399260 50399166), soit par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours à partir de cette publication. Ce délai est augmenté de 30 jours à l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire tunisien.

2023R01119VEPA2

Avis aux créanciers

Liquidation de la succession du feu Faycal Ferchichi

Le liquidateur judiciaire, Ridha BELAID, annonce que tous les créanciers du feu Faycal Ferchichi sont invités à lui remettre tous les justificatifs de leurs créances dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de parution de cet avis, à son adresse sise à la Rue 1er Juin, 4060 Kalaa Kebira.

Tél : 98 409 208.

2023S00525VEPA2

Décision de nomination d'un Mandataire de Justice

Société «Internationale d'Imprimerie en Tunisie»

Adresse : Rue Sanhaja 2021 Manouba

R.C : B26111592014 Tribunal de Première Instance de Tunis

M.F : 1352547w

- En vertu de l'Arrêté rendu par le Président du Tribunal de première instance de Tunis, le 3 février 2023 sous le numéro 86 il a été décidé la nomination de Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage Tunis 1002 Tél (98.103.428) (71.835.690) en tant que mandataire de justice de la société Internationale d'Imprimerie en Tunisie pour la gérer conformément à la loi sous le contrôle du juge- commissaire Mme Wafa Ben Daiib.

2023401120VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Tunisie Profilés Aluminium TPR

SA au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : Zl Sidi Rezig- Rue des Usines - 2033 Mégrine

Identifiant Unique RNE N°: 0002660R

CNSS N° : 05556379

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 6 Juin 2023 à 15 Heures à la Maison de l'Entreprise «Institut Arabe des Chefs d'Entreprises» sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'exercice clos au 31/12/2022.

2. Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice clos au 31/12/2022.

3. Approbation des états financiers individuels arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2022.

4. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2022.

6. Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2022.

7. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2022.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

9. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.

10. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

11. Nomination ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

12. Nomination de deux administrateurs indépendants pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

13. Nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

14. Nomination ou renouvellement des commissaires aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

15. Pouvoirs en vue de formalités.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société sise à la Rue des Usines Z.I Sidi Rézig Mégrine 21 jours avant la tenue de l'assemblée.

2023R01120SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE EL MAWASSIR

S.A au capital de 14 113 000 DT

Siège social : Z.I Mégrine - Ryadh, Rte Z4, 2014

R.C : B132091996

I.U : 0036050D

Messieurs les actionnaires de la société EL MAWASSIR sont convoqués le 5 Juin 2023 au siège de la société :

A 09.00 heures à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2022,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

3) Examen et approbation des comptes et du bilan relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 et affectation des résultats,

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2022,

5) Nomination des membres du conseil d'administration et du commissaire aux Comptes.

6) Autorisation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

7) Questions diverses.

A 11,00 heures à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation du capital social par incorporation du compte spécial d'investissement;

2) Modification de l'article 7 des statuts afférant au montant du capital social;

3) Constatation de la nouvelle structure du capital suite aux opérations de cession et de transmission par voie d'héritage;

4) Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2023R01127SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES COMPTOIRS MAGHREBINS

S.A au capital de 1 150 000 DT

Siège social : Z.I Mégrine - Ryadh, Rte Z4, 2014

RNE : B132111996

I.U : 0042918W

Messieurs les actionnaires de la société LES COMPTOIRS MAGHREBINS sont convoqués le 5 Juin 2023 au siège de la société à 12 heures à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2022,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

3) Examen et approbation des comptes et du bilan relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 et affectation des résultats,

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2022,

5) autorisation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6) Questions diverses.

2023R01128SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

DE LA SOCIETE TARROS TUNISIE

SA au capital de 50.000 Dinars

Siège social : Avenue de Marseille Port de Radés

Identifiant unique N° : 0601563 B

Le Conseil d'Administration de la société Tarros Tunisie a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires de la société, à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le Mercredi 31 Mai 2023 à 9 H au siège social de la société sis à l'Avenue de Marseille Radés Port, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2022.

3/ Approbation dudit rapport de gestion.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6/ Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées.

7/ Quitus aux membres du conseil d'administration, au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général.

8/ Nomination des membres du Conseil d'Administration.

9/ Questions diverses.

10/ Pouvoirs pour formalités.

2023R01133SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Date : 05 Juin 2023 à 10h00

SOCIETE FRANCO-TUNISIENNE DE LOGISTIQUE - S.F.T.L - SA

Siège social : la Z.I M'Ghira - Fouchana

Chers actionnaires de la société S.F.T.L, vous êtes convoqués à venir assister à la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 5 juin 2023 à 10h au siège social de la société qui aura à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des états financiers annuels et du rapport d'activité relatif à l'exercice clos au 30/09/2022

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice

- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 30/09/2022

- Approbation des conventions et opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2023 - 2024 - 2025

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2023 - 2024 - 2025

- Question diverses.

2023R01136SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD «MPBS»

SA au capital de 20 668 860 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 - Sfax

Matricule Fiscal : 11599F/A/M/000

RC : B1134551997

Les actionnaires de la société «MPBS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le samedi 17 Juin 2023 à 10h, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise «IACE» section Sfax; sis à route de Gremda Km 4,5 - Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société «MPBS» et du groupe «MPBS» de l'exercice 2022;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société «MPBS» et du groupe «MPBS» de l'exercice 2022

3. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022;

4. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022 et distribution de dividendes;

6. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2022;

7. Quitus aux membres du conseil d'Administration;

8. Fixation du montant des Jetons de présence;

9. Renouvellement du mandat des administrateurs;

10. Approbation de la nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires;

11. Nomination de deux administrateurs indépendants;

12. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes de la société; et

13. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 30 jours avant la date de la réunion.

2023R01138SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Compagnie Générale de Métallurgie

SA au capital de 4.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 0011868H

Les actionnaires de la société "CGM" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 7/6/2023 à 11h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01143SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

TRUCK INTERNATIONAL MOBILITY

SA au capital de 1 500.000 dinars

GP1 Km 13 Boumhel

Identifiant Unique : 1597377C

Les actionnaires de la société "TRUCK INTERNATIONAL MOBILITY" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 6/6/2023 à 11h à Boumhel Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01144SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SUD BITUME

SA au capital de 726.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique : 0447368K

Les actionnaires de la société "SUD BITUME» sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 7/6/2023 à 9H à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2- Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4- Affectation des résultats.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence.

7- Entérinement d'une décision d'octroi d'une prime à la Direction Générale

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01145SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

EXXOIL.SA

Société Anonyme

Au capital de 6.500.000 Dinars

Route de Sousse Km 13 2034 - Ez-Zahra

Identifiant unique : 0430009C

Les actionnaires de la société "EXXOIL" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 6/6/2023 à 14h à Ez-Zahra Route de Sousse Km 13, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01146SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SETCAR

SA au capital de 10.200.000 dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ezzahra

Identifiant Unique : 0011872D

Les actionnaires de la société "SETCAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 6/6/2023 à 9h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Entérinement d'une décision d'octroi d'une prime au Président Directeur Général

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01148SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SAYARA

Société Anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant unique : 0011877J

Les actionnaires de la société "SAYARA" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 6/6/2023 à 10h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Renouvellement du Mandat des administrateurs.

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01149SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

STAROIL

Société Anonyme

Au capital de 3.000.000 Dinars

Route de Sousse Km 13 2034 - Ez-Zahra

Identifiant unique : 0001898J

Les actionnaires de la société "STAROIL" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 7/6/2023 à 14h30 au siège de la société à Ez-Zahra Route de Sousse Km 13, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs

6/ Fixation des jetons de présence

7/ Entérinement d'une décision d'octroi d'une prime à la Direction Générale

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01150SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De l'année 2022 le mercredi 7 juin 2023

DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS «SOTUMAG»

Société anonyme

Siège social : Route de Naassen Bir Kassaa

Matricule fiscal : 012748/EPM/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2022 le mercredi 7 juin 2023 à 10h heures au siège de la «SOTUMAG» - Route de Naassène Bir Kassâa Ben Arous, pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

1) Examen des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2022,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022,

3) Approbation des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2022,

4) Affectation des bénéfices de l'exercice 2022,

5) Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2022,

6) Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit afférent à l'exercice 2022,

7) Approbation de la nomination de nouveaux membres en remplacement des membres du conseil d'administration.

8) Quitus aux membres du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2023R01155SANB3

Convocation

ESSALAMA - SICAF

Société anonyme

Au capital de 8.000.000 Dinars

MF : 496150 Q

Messieurs les Actionnaires de la Société ESSALAMA - SICAF, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 11 h 30 du Matin à hôtel royal Salem à SOUSSE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2022

- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'exercice 2022

- L'approbation des états financiers arrêtés de l'exercice 2022

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement du mandat du conseil d'administration pour la période 2023-2025

- Questions diverses.

2023S00514SANB3

Convocation

MF : 1286610 M

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière Les Sables D'Or, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 15h à hôtel royal Salem à SOUSSE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2022.

2. Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'année 2022.

3. L'approbation des états financiers arrêtés de l'année 2022.

4. Affectation des résultats.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Questions diverses.

2023S00515SANB3

Convocation

MARHABA SALEM

HOTEL MARHABA SALEM RESORT

S.A au capital de 2.975.000

Registre de commerce : 3573

R.C : B165951997

MF : 009272N

CNSS : 39995-31

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôtelière Touristique Hôtel Salem à SOUSSE, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 10H du Matin à l'hôtel ROYAL SALEM à SOUSSE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2022

- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'exercice 2022

- L'approbation des états financiers arrêtés de l'exercice 2022

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement partiel du conseil d'administration

- Questions diverses.

2023S00516SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ITT Hôtel Corporation Of Tunisia

MF : 009406 J/A/M/000

RC : B1127851997

Les actionnaires de la société ITT Hôtel Corporation of Tunisia, sont

Invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 14H30 à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2022.

2. Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'année 2022.

3. L'approbation des états financiers arrêtés de l'année 2022.

4. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

5. Affectation des résultats.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Questions diverses.

8. Procuration au porteur.

2023S00517SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique MARHABA BELVEDERE

Les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique Marhaba Belvédère sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 Mai 2023 à 11 H à l'Hôtel Royal Salem à Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2022.

2. Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'année 2022.

3. L'approbation des états financiers arrêtés de l'année 2022.

4. Affectation des résultats.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Questions diverses.

7. Procuration au porteur.

2023S00518SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de stockage et de distribution des produits Pétroliers

Tunisie Petrolium

Siège social : Hôtel Royal Salem

Boulevard 14 Janvier 4039 Sousse Tunisie

Code TVA : 1061982 T/A/M 000

RC : B2755852008

Les actionnaires de la société de Stockage de Produits Pétroliers Tunisie Petrolium, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 Mai 2023 à 15H30 à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation des rapports d'activité des exercices 2022.

2) Examen et lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2022.

3) Examen et approbation des rapports d'activité et des états financiers de l'exercice 2022.

4) Nomination des Administrateurs pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

5) Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

6) Affectation du résultat.

7) Quitus aux administrateurs.

8) Questions diverses.

9) Pouvoirs pour formalité.

2023S00519SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Touristique Marhaba Beach

SOCIETE TOURISTIQUE MARHARA BEACH SOUSSE

S.A au capital de 21.750.000 dinars

MF : 0019948RAM000

Matricule Fiscal : 19948 RAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Marhaba Beach sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 mai 2023 à 8h30 du matin à l'hôtel Royal Salem sise à Sousse afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'Exercice 2022;

2) Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'Exercice 2022 :

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'Exercice 2022 ;

4) Quitus aux Administrateurs;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022;

6) Renouvellement de mandats des administrateurs ;

7) Questions diverses.

2023S00524SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De L'HOTEL MARHABA PALACE

Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International

Hôtel Marhaba Palace

Société anonyme

Au capital social : 5 200 000 DT

Siège social : BP 120 Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

RC : B165941997

MF : 0019986YAM000

CNSS : 105091-40

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International à Sousse, seront invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 Mai 2023 à 9H du matin à l'Hôtel MARHABA ROYAL SALEM à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2022

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022

- Affectation des Résultats de l'exercice 2022

- Fixation du montant de jetons de présence

- Renouvellement partiel du conseil d'administration

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2023S00528SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord

Société anonyme

Au capital de : 6.500.000 DT

Registre de commerce : B1101441997

Matricule fiscal : 001801 GAM000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord sont

invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 7 Juin 2023 à 11H30 au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2021.

4. Lecture du rapport du Conseil d'Administration du Groupe Société Sousse Nord relatif à l'exercice 2021.

5. Lecture des rapports du commissaire aux comptes du groupe Société Sousse Nord relatifs à l'exercice 2022.

6. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers consolidés de la Société arrêtés au 31 Décembre 2021.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

9. Renouvellement du mandat de la composition du conseil d'administration pour les années 2021 - 2022 et 2023.

10. Fixation du montant des jetons de présence.

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

2023S00529SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord

Société anonyme

Au capital de : 6.500.000 DT

Registre de commerce : B1101441997

Matricule fiscal : 001801GAM000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 9 Juin 2022 à 10H au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. La situation financière de la société et la continuation de son activité.

2. Prendre une décision définitive quant à la solution pour sortir de la crise.

3. Les pouvoirs.

2023S00530SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Refendage de la Tôle "SORETOL"

S.A. au capital de 6.400.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 8.5 B.P. 171 Sfax 3018

Identifiant RNE : 0008493 W

M.F : 0008493 W A M 000

Les actionnaires de la société de refendage de la tôle "SORETOL" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 02 juin 2023 à 14 h au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des formalités légales de convocation de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 et affectation ou distribution des résultats de l'exercice 2022

5- Approbation des conventions de l'article 200 du code des sociétés commerciale

6- Quitus aux administrateurs

7- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les années 2023-2024-2025

8- Approbation de la sortie du capital de la société Mahmoud agricole.

9- Attribution d'un crédit à la société Mahmoud agricole

10- Approbation achat du matériel de transport

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires, pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2023X00584SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de transformation industrielle du métal "SOTIMETAL"

S.A. au Capital de 352.800 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 8.5 Sfax

Identifiant RNE : 0580249 B

M.F : 0580249 B A M 000

Les actionnaires de la Société de transformation industrielle du métal "SOTIMETAL" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 02 Juin 2023 à 16h au siège social en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des formalités légales de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022

6- Approbation des conventions de l'article 200 du code des sociétés commerciale

7- Quitus aux administrateurs

8- Renouvellement du mandat ou modification des membres du conseil d'administration

9- Renouvellement du mandat ou nomination d'un nouveau PDG et limitation du pouvoir

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires, pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2023X00585SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du mercredi 17 mai 2023

Société de Recherches et d'Exploitation Des Pétroles en Tunisie

Messieurs les actionnaires de la Société de Recherches et d'Exploitation des Pétroles en Tunisie (SEREPT), société

anonyme au capital de 7217 320 DT, dont le siège social est sis 8, rue Slimène Ben Slimène, 2092 El Manar 2 à Tunis, sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 17 mai 2023 à 11H au siège social de PERENCO à Paris à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des actionnaires de tenir, dans la même journée, l'Assemblée Générale Extraordinaire et le Conseil d'Administration (N°328);

2. Modifications des statuts et sa mise à jour conformément à la loi 2019-47 du 29 mai 2019.

2023X00586SANB3

Avis aux actionnaires

AMERICAN UNIVERSITY OF NORTH AFRICA

(AUNA) (Anonyme)

22, Rue El Amine Abbassi Tunis

Capital : 2000.000 DT

I.F : 1386053L

Les actionnaires de la société AUNA sont invités à l'assemblée générale extraordinaire décidée pour le 1er juin 2023 à 9h, au siège de la société sis au 22, Rue El Amine El Abassi pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital de la société

- Modification corrélative des statuts

- Délégation des pouvoirs.

2023401117SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Société anonyme

Capital social : 25 000.000 Dinars

Siège social : Immeuble CARTE, Lot BC4. Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Matricule fiscal : 0000205M

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 7 juin 2023 à 10h au siège social de la Société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du conseil sur la gestion de la Société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2022 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

3. Approbation de conventions réglementées;

4. Quitus aux administrateurs ;

5. Réaffectation de réserves ;

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

7. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2022 et approbation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2022 ;

8. Renouvellement des mandats des administrateurs ;

9. Fixation des jetons de présence et de la rémunération du comité d'audit interne;

10. Pouvoirs.

2023401118SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT SOFIDE

S.A. au capital de 145 000 000 D

Siège social : Zone Industrielle Charguia II - Angle Rue du Métal et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au R.N.E 001973C

Affiliation CNSS : 80654 -47

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 15 Juin 2023 à 10h, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE à la Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2022 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés ;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Pouvoirs pour formalités.

2023401119SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONALE TOURISME COMPAGNIE S.A

Société anonyme

Au capital social de 9 400 000 dinars

Siège social : Colisée Soula Escalier D, - El Manar II - 2092 Tunis

R.C : B111288

M.F : 042773X/A/M/000

Conformément à l'article 37 des statuts, messieurs les actionnaires de la Société INTERNATIONALE TOURISME COMPAGNIE S.A. sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire, qui doit avoir lieu le vendredi 28 mai 2023 à 10H à l'avenue Charles De Gaulle - Bhar Lazreg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Prendre acte du retard apporté à la tenue de l'AGO.

2. Lecture et approbation du rapport d'activité pour les exercices 2017, 2018, 2019.

3. Lecture des rapports du Commissaire Aux Comptes pour les exercices 2017, 2018, 2019.

4. Approbation des Etats Financiers des exercices 2017, 2018, 2019

5. Affectation des résultats des exercices 2017, 2018, 2019.

6. Lecture du rapport du CAC sur les opérations visées par l'article 200 du CSC.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Arrêté des jetons de présence.

2023401125SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HERUNDO

Société anonyme

Au capital de 961.000.000 dinars

Siège social : 57, rue 8603, 2035 la Charguia 1, Tunis

Matricule fiscal : 1580015/R/A/M/000

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de la société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le 26 Mai 2023 à Quinze heures (15h00) au siège social de la société au 57 rue 8603, 2035 la Charguia I, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Validité de la réunion;

2) Approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2022, et présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs audit exercice;

3) Approbation des états financiers arrêtés ou 31/12/2022;

4) Affectation des résultats;

5) Approbation des conventions réglementées par le code des sociétés commerciales;

6) Quitus aux administrateurs;

7) Pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2023401126SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

HERUNDO

Société anonyme

Au capital de 961.000.000 dinars

Siège social : 57, rue 8603, 2035 la Charguia 1, Tunis

Matricule fiscal : 1580015/R/A/M/000

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de la société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2023 à Seize heures (16h00) au siège social de la société au 57 rue 8603, 2035 la Charguia 1, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Validité de la réunion

2. Continuité de l'activité

3. Restructuration du capital

4. Pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2023401127SANB3

Assemblée générale ordinaire

SICAV AXIS TRESORERIE

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n°01-2003 du 13 mai 2003

Siège social : Yasmine Tower - Bloc C - 6ème étage

Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

SICAV AXIS TRESORERIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 25 mai 2023 à 10H au siège social de la société sis à l'Immeuble Yasmine Tower - Bloc C - 6ème étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2022;

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ;

4. Prise d'acte des résultats relatifs à l'exercice 2022 ;

5. Prise d'acte des sommes distribuables sous forme de dividende par action et fixation de la date de leur mise en paiement;

6. Prise d'acte de la cooptation d'un administrateur, personne physique;

7. Ratification de la composition du Conseil d'Administration et de la gouvernance de la Société;

8. Examen du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs ;

9. Examen du Quitus de gestion à attribuer aux administrateurs, au titre de leur gestion relative à l'exercice 2022 ;

10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2023401136SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

OIL FIELD SEVICES

SARL au capital de 1.320.000 D

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ezzahra 2034

Identifiant Unique : 0430013Y

Les associés de la société "OFIS" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui se tiendra le 6 Juin 2023, à 15h au Siège de la société à l'effet de délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

2- Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

5- Quitus aux gérants pour l'exercice 2022.

6- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R01147SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mahmoud Agricole

S.A.R.L au capital de 566.372 D

Siège social : Route de Gabès Km 8.5 Sfax

Identifiant RNE : 1018046 N

M.F : 1018046 NNM 000

Messieurs les associés de la Société Mahmoud Agricole sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 02 Juin 2023 à 13 h au siège social en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des formalités de constitution de l'assemblée.

2- Lecture et approbation des rapports du gérant des exercices 2022.

3- Approbation des états financiers et affectation des résultats des exercices 2022.

4- Quitus aux gérants.

5- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des associés, pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2023X00583SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société KONECTIKA DISTRIBUTION International

SARL au capital de 150 000 DT

Matricule fiscal : 1549285F/A/M/000

(**Identifiant Unique) Siège social : Zone Industrielle Radés 2042 Tunis**

Les Associés de la Société KONECTIKA DISTRIBUTION International sont convoqués le vendredi 26 Mai 2023 à 10 heures à l'adresse suivante :

Résidence Manaret El Bouhaira Bloc C- Bureau n°01 Mezzanine avenue Erriel - jardins du Lac 2 - 1053 -Les Berges du Lac 2 - Tunis

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la cession des parts sociales entre associés.

- Donner quitus au Cogérant Mr Zied, BEN AYED

- L'acceptation de la démission du Cogérant Mr Abdelkader BOUZAIDA

Le présent avis vaut convocation personnelle pour chaque Associé.

2023401141SRLB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Salah Ben Ali Hamrouni titulaire de CIN n°00248429 suivant procuration de Mme Radhia Cherifa Bent Mabrouk Mosbah datée du 25/02/2019 déclare la perte de titre du propriété n°33390 pour le titre foncier n°212427 situé au Kram.

Suivant déclaration sur l'honneur de la municipalité du Kram datée du 26/4/2023.

2023T00447DIVD2